

**MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES**

SECRETARIAT GENERAL

**DIRECTION GENERALE DU
BUDGET ET DES FINANCES**



REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

  **RAPPORT**  

**D'EXECUTION DU BUDGET DE L'ETAT
EXERCICE 2021
FIN MARS**

Loi n° 2020-019 du 22 décembre 2020 portant loi de finances, exercice 2021

Sommaire

Liste des sigles et acronymes	3
Liste des tableaux.....	4
LISTE DES GRAPHIQUES	5
LISTE DES ANNEXES	5
Introduction	6
I. Le contexte de l'exécution du budget	7
1. La conjoncture économique internationale	7
2. La conjoncture économique nationale	8
3. La mise en œuvre des réformes budgétaires	10
II. La réalisation des recettes du budget général.....	12
1. Les recettes budgétaires	12
a. Les recettes fiscales.....	14
b. Les recettes non fiscales	19
c. Les dons projets et les dons programmes.....	21
2. Les ressources de trésorerie	22
III. L'exécution des dépenses du budget général	23
A. L'Analyse de l'exécution du budget général par nature de dépense.....	23
1- Les dépenses budgétaires	26
1.1. Les dépenses ordinaires	26
a- Les charges financières de la dette	27
b- Les dépenses de personnel	27
c- Les dépenses d'acquisition des biens et services.....	27
d- Les dépenses de transfert.....	28
1.2. Les dépenses en capital.....	28
B. La situation d'exécution du budget en programmes et en dotations.....	30
C. La situation d'exécution des dépenses spécifiques.....	34
a. La situation d'exécution des dépenses sensibles au Genre.....	34
b. La situation d'exécution des dépenses des collectivités territoriales.....	35
c. La situation d'exécution des dépenses sociales.....	35
2- Les charges de trésorerie	37
IV. L'exécution des comptes spéciaux du Trésor (CST)	38
V. Les soldes	40
CONCLUSION	42
ANNEXES	43

Liste des sigles et acronymes

CAS	Comptes d'Affectation Spéciale
CST	Comptes Spéciaux du Trésor
DGBF	Direction Générale du Budget et des Finances
DNCF	Direction Nationale du Contrôle Financier
DDPF	Direction de la Dette Publique et du Financement
DF	Direction des Finances
DGTCP	Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique
FAT	Forces armées Togolaises
FNAFPP	Fonds National d'Apprentissage, de Formation et de Perfectionnement Professionnel
FNDF	Fonds National du Développement Forestier
FPDT	Fonds de Promotion et de Développement du Tourisme
FSDH	Fonds Spécial pour le Développement de l'Habitat
IMF	Impôt Minimum Forfaitaire
IRPP	Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques
IS	Impôt sur les Sociétés
LOLF	Loi Organique relative aux Lois de Finances
MEF	Ministère de l'Économie et des Finances
OTR	Office Togolais des Recettes
PAPV	Programme d'Appui aux Populations Vulnérables
PGE	Paierie Générale de l'Etat
PIP	Programme des Investissements Publics
PUDC	Programme d'Urgence de Développement Communautaire
RGE	Recette Générale de l'Etat
SAFER	Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier
SCAPE	Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi
SIGFIP	Système Intégré de Gestion des Finances Publiques
SP- PRPF	Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques de Réformes et des Programmes Financiers
TPJH	Taxe sur les Produits des Jeux de Hasard
TSFCB	Taxe Spéciale sur la Fabrication et le Commerce des Boissons
TPU	Taxe Professionnelle Unique

Liste des tableaux

Tableau n° 1.	Réalisation des recettes du budget général (en milliards de FCFA)	12
Tableau n° 2.	Réalisation des recettes budgétaires (en milliards de FCFA)	13
Tableau n° 3.	Situation détaillée du recouvrement des recettes fiscales (en milliards de FCFA)	14
Tableau n° 4.	Réalisation des recettes liquides et non liquides (en milliards de FCFA)	15
Tableau n° 5.	Impôts recouverts par les CI et CDDI (en milliards de FCFA)	16
Tableau n° 6.	Autres recettes du commissariat des douanes et des droits indirects (en milliards de FCFA)	17
Tableau n° 7.	Taxes recouvrées par le commissariat des douanes et droits indirects (en milliards de FCFA)	18
Tableau n° 8.	Produits des amendes des Commissariats des impôts et des douanes et droits indirects (en milliards de FCFA)	18
Tableau n° 9.	Situation détaillée du recouvrement des recettes non fiscales (en milliards de FCFA)	19
Tableau n° 10.	Dons projets et dons programmes (en milliards de FCFA)	21
Tableau n° 11.	Ressources de trésorerie (en milliards de FCFA)	22
Tableau n° 12.	Exécution globale des dépenses du budget général (en milliards de FCFA)	23
Tableau n° 13.	Incidence des autorisations de dépenses sur l'exécution budgétaire (en milliards de FCFA)	24
Tableau n° 14.	Exécution des dépenses aux différentes phases de la chaîne de la dépense (en milliards de FCFA)	25
Tableau n° 15.	Tableau récapitulatif des exécutions des projets d'investissement publics par fonction (en milliards de FCFA)	29
Tableau n° 16.	Exécution des dépenses budgétaires en dotations et en programmes (en milliards de FCFA)	31
Tableau n° 17.	Exécution des dépenses par classification fonctionnelle/économique (en milliards de FCFA)	32
Tableau n° 18.	Exécution des dépenses sensibles au Genre (en milliards de FCFA)	34
Tableau n° 19.	Exécution des dépenses des collectivités territoriales (en milliards de FCFA)	35
Tableau n° 20.	Exécution des dépenses sociales (en milliards de FCFA)	36
Tableau n° 21.	Programmes des comptes d'affectation spéciale (en milliards de FCFA)	38

Tableau n° 22. Situation résumée de l'exécution du budget de l'Etat à fin mars 2021 (en milliards de FCFA)	41
---	-----------

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique n° 1. Prévion et réalisation des recettes budgétaires	13
Graphique n°2. Recouvrement des recettes fiscales	15
Graphique n°3. Incidence des autorisations de dépenses sur l'exécution	25

LISTE DES ANNEXES

Annexe n° 1. Effectif des agents effectivement payés dans la Fonction Publique au premier trimestre 2021	43
Annexe n° 2. Effectif des membres des Institutions de la République effectivement payés de Janvier à Mars 2021	43
Annexe n° 3. Tableau détaillé sur les prévisions et décaissements des dons (en milliards de FCFA)	44
Annexe n° 4. Tableau détaillé sur les prévisions et décaissements des emprunts (en milliards de FCFA)	45
Annexe n° 5. Tableau récapitulatif de l'exécution des programmes et des dotations par ministères (en milliards de FCFA)	46
Annexe n° 6. Exécution du PIP par fonction sur ressources externes (en milliards de FCFA)	54
Annexe n° 7. Exécution du PIP par fonction sur ressources internes (en milliards de FCFA)	54
Annexe n° 8. Exécution des dépenses par classification fonctionnelle/administrative (en milliards de FCFA)	55

Introduction

Le budget de l'Etat, exercice 2021, a été adopté par la loi n° 2020-019 du 22 décembre 2020 portant loi de finances. Il est le premier budget en mode programme élaboré par le Togo. Il a été mis en exécution à partir du 1^{er} janvier 2021 marquant ainsi le basculement du Togo vers la gestion axée sur les résultats.

L'article 74 de la loi organique n° 2014-013 du 27 juin 2014 relative aux lois de finances (LOLF) dispose : « sans préjudice des pouvoirs généraux de contrôle du Parlement, les commissions des finances veillent au cours de la gestion annuelle, à la bonne exécution des lois de finances. A cette fin, le Gouvernement transmet trimestriellement au Parlement, à titre d'information, des rapports sur l'exécution du budget et l'application de la loi de finances. Ces rapports sont mis à la disposition du public ».

La production et la publication de ces rapports trimestriels répondent à l'exigence de transparence budgétaire en mettant à la disposition du Parlement et du public l'information sur l'exécution du budget de l'Etat. Ces rapports permettent d'une part, au Gouvernement d'orienter ses décisions en matière budgétaire et d'autre part, au Parlement de suivre le respect de l'autorisation donnée lors de son vote de la loi de finances.

Il importe de signaler que le budget de l'Etat a été exécuté au cours du premier (01) trimestre dans un contexte marqué par la pandémie de coronavirus.

Le présent rapport sur l'exécution du budget de l'Etat en mode programme, premier du genre, rend compte de l'exécution de la loi de finances, à fin mars 2021. Il est subdivisé en cinq (05) parties : (i) le contexte de l'exécution du budget, (ii) les détails de la réalisation des recettes du budget général, (iii) l'exécution des dépenses du budget général, (iv) l'exécution des comptes spéciaux du Trésor et (v) les soldes.

I. Le contexte de l'exécution du budget

La politique budgétaire de l'année 2021 a eu pour soubassement un cadrage macro-budgétaire qui a pris en compte d'une part, l'environnement économique international et national marqué par la crise sanitaire et d'autre part, la capitalisation des résultats du programme de Facilité élargie du crédit conclu avec le Fonds monétaire international en termes d'assainissement des finances publiques, ainsi que des réformes courageuses mises en œuvre pour améliorer le climat des affaires. Par ailleurs, une stratégie de gestion budgétaire prudente est observée en 2021 en vue de garantir la soutenabilité des finances publiques à travers une amélioration du recouvrement des recettes et une maîtrise des dépenses.

En matière des orientations fiscales, plusieurs mesures fiscales ont été prises en vue de dynamiser la fiscalité intérieure pour doter l'Etat et les collectivités territoriales des moyens nécessaires à l'atteinte de leurs objectifs de financement des actions de développement et de riposte contre la pandémie, favoriser l'essor des secteurs économiques stratégiques tout en assurant une mise en conformité du dispositif avec les normes communautaires et internationales et permettre une meilleure application de la réglementation fiscale en matière de lutte contre la fraude fiscale. Ces mesures concernent des réformes qui visent :

- i) l'élargissement de l'assiette fiscale et le renforcement des mesures de contrôle et de lutte contre la fraude et l'évasion fiscale ;
- ii) l'allègement de la charge fiscale ;
- iii) les ajustements techniques ;
- iv) la prise en compte de la réglementation.

Dans le cadre de la maîtrise des dépenses publiques, des mesures concourant à l'efficacité de la dépense publique sont poursuivies.

1. La conjoncture économique internationale

Après une année 2020 difficile, marquée par la récession dans la plupart des économies, l'économie mondiale devrait renouer avec la croissance en 2021. En effet, selon le Fonds Monétaire International (FMI), il est attendu un raffermissement de l'activité grâce aux

vaccins et l'effet de mesures de soutien supplémentaires dans un petit nombre de grands pays. La production industrielle, les exportations et les importations devraient connaître des hausses. Toutefois, l'ampleur de la reprise devrait varier considérablement d'un pays à un autre en fonction de leur accès aux vaccins, de la prise en charge des malades, de l'efficacité des mesures de soutien, de leur exposition aux effets de contagion et de leurs caractéristiques structurelles à l'aube de la crise.

Dans ce contexte marqué par une incertitude, l'économie mondiale devrait connaître une croissance de 6,03% en 2021 après une contraction estimée à 3,27 % en 2020. Dans les pays émergents et pays en développement, les trajectoires du redressement devraient diverger. Le taux de croissance de la région serait de 6,67% en 2021. En Afrique subsaharienne, la croissance serait de 3,41% en 2021, en lien avec les reprises enregistrées en Afrique du Sud et au Nigeria où l'activité progresserait respectivement de 3,10% et 2,53%.

2. La conjoncture économique nationale

La conjoncture économique nationale au premier trimestre 2021 comparée à la même période de 2020 est essentiellement caractérisée par une hausse des activités dans les différents secteurs de l'économie à l'exception du transport aérien.

La consommation d'énergie électrique moyenne tension facturée au cours du premier trimestre de 2021 se chiffre à 126,33 millions KWH, en accroissement de 4,98% par rapport au premier trimestre 2020. Sur la même période, la quantité facturée de l'énergie basse tension baisse de 0,06% pour s'établir à 193,04 millions KWH à fin mars 2021.

S'agissant des produits pétroliers, les ventes à la pompe au premier trimestre 2021 ont augmenté par rapport à la même période de l'année précédente. Cette augmentation est tirée par les « Produits Blancs » et les « Produits Aviation » respectivement de 16,50% et 34,18%. Les composantes des « Produits Blancs » sont toutes en hausse et ont progressé comme suit : super sans plomb (+21,44%), pétrole (+16,01%) et gas-oil (+8,38%).

La production du phosphate s'élève à 480.891 tonnes, soit une hausse de 67,10% par rapport au premier trimestre 2020. Les exportations s'élèvent à 441.125 tonnes, en progression de 51,11% par rapport à la même période de 2020.

Au Port Autonome de Lomé (PAL), le trafic total au terme des trois premiers mois de 2021 s'établit à 8,3 millions de tonnes contre 5,4 millions de tonnes au premier trimestre 2020, en progression de 53,3%.

En revanche, à l'Aéroport International Gnassingbé Eyadema (AIGE), au titre du premier trimestre 2021, le trafic total des passagers se chiffre à 166.802 passagers, en baisse de 20,00% par rapport aux trois premiers mois de 2020. Les arrivées et les départs de passagers sont en recul respectivement de 14,60% et 36,00%. De même, les passagers en correspondance (passagers descendent de l'avion et prennent un autre vol) et les transits (passagers restent dans l'avion) sont en régression respectivement de 49,90% et 1,60%. Les mouvements d'aéronefs s'élèvent à 2.759, en recul de 6,20% par rapport au premier trimestre 2020. Le fret aérien total s'élève à 3.292 tonnes, en baisse de 4,30% par rapport à la même période de 2020.

Au titre des échanges extérieurs, les exportations se sont établies à 119,9 milliards au premier trimestre 2021, en baisse de 11,30% par rapport à la même période de 2020. Cette baisse est en lien avec la régression des exportations en direction de l'Inde (-16,65%); du Benin (-26,5%), du Ghana (-21,49%) et du Burkina Faso (-5,52%). A contrario, les importations ont augmenté de 21,23% au premier trimestre 2021 pour se chiffrer à 314,34 milliards.

La situation monétaire à fin mars 2021 est marquée par une progression de 36,31 milliards (+1,66%) de la masse monétaire par rapport à fin décembre 2020, imputable principalement à l'augmentation de 61,63 milliards des actifs extérieurs nets (AEN) atténuée par la diminution des créances intérieures.

Globalement, ces évolutions conjoncturelles restent en phase avec les projections prévues dans le cadrage macroéconomique. Il est attendu au deuxième trimestre 2021, un renforcement de la reprise économique en lien avec la poursuite de la mise en œuvre des activités de la feuille de route gouvernementale.

3. La mise en œuvre des réformes budgétaires

Les priorités du budget de l'Etat, exercice 2021, portent sur la budgétisation des engagements issus de la feuille de route du gouvernement traduite dans la déclaration de la politique nationale.

En matière du recouvrement des ressources notamment les recettes fiscales, le processus de création de l'unité de politique fiscale dont la fonction principale est d'élaborer les politiques et les stratégies qui contribueront à améliorer la collecte des recettes fiscales est dans sa phase terminale.

S'agissant des dépenses, une attention particulière a été portée sur la budgétisation sensible au genre, une augmentation sensible des enveloppes budgétaires pour accompagner les collectivités territoriales dans le cadre de la mise en œuvre progressive de la décentralisation et une part importante, soit 53,70% des allocations budgétaires, a été accordée aux dépenses sociales en raison de la crise sanitaire.

En outre, conformément à la feuille de route gouvernementale, l'exécution de la loi de finances 2021, au titre du premier trimestre, est intervenue dans un contexte marqué par la consécration de la mise en œuvre intégrale du budget programme qui s'est traduite d'une part, par la déconcentration de la fonction d'ordonnancement et d'approbation des marchés publics ainsi que le renforcement du rôle des contrôleurs financiers, des responsables de programmes, des planificateurs et du suivi évaluation pour plus d'efficacité et d'efficience dans la gestion des ressources budgétaires axée sur les résultats et d'autre part, par la responsabilité personnelle et pécuniaire de ses ordonnateurs soumis désormais aux règles de la comptabilité publique et leur redevabilité à la Cour des comptes. Ainsi, les Présidents d'Institutions de la République et les ministres sectoriels sont des ordonnateurs de leurs propres crédits budgétaires et signent les marchés en deçà du seuil de trois cent cinquante millions (350.000.000) de francs CFA.

Il convient également de relever les réformes réalisées pour assurer la qualité de la gestion budgétaire et financière qui sont, entre autres, l'élaboration et la publication du budget citoyen 2021 avec la participation des organisations de la société civile et les représentants des médias locaux, l'élaboration et la publication du calendrier budgétaire opérationnel avant fin mars 2020, l'élaboration et la publication de la déclaration sur les risques budgétaires qui ont permis de constituer des provisions dans le budget 2021 pouvant supporter des chocs qui pourraient survenir au cours de l'année. Enfin, la consolidation et la solidité du système intégré de gestion des finances publiques (SIGFiP) qui permet de disposer des états de

restitution crédibles et transparents en termes d'information budgétaire à savoir les tableaux matriciels croisés en vue des analyses approfondies. Par ailleurs, le système d'information intègre, à ce jour toutes les classifications exigées pour une traçabilité exhaustive des données budgétaires.

II. La réalisation des recettes du budget général

Les recettes du budget général sont constituées des recettes budgétaires et des ressources de trésorerie.

A fin mars 2021, le taux de réalisation des recettes du budget général est de 23,47%, soit un montant de recettes recouvrées de 356,78 milliards de FCFA contre une prévision annuelle de 1 519,99 milliards de FCFA. Cette réalisation est en hausse de 15,56% par rapport à la même période en 2020 en dépit de la crise sanitaire de la covid-19. Le niveau élevé des ressources réalisées est porté par la poursuite de la mise en œuvre des réformes fiscales par l'Office togolais des recettes (OTR) et la forte mobilisation des titres publics.

**Tableau n° 1. Réalisation des recettes du budget général
(en milliards de FCFA)**

LIBELLES	LFI	Réalisation fin mars 2021	Taux de réalisation fin mars 2021	Réalisation fin mars 2020	Taux de variation 2021- 2020
RECETTES BUDGETAIRES	839,85	179,65	21,39%	153,78	16,82%
Recettes fiscales	644,64	170,58	26,46%	143,44	18,92%
Recettes non fiscales	62,27	3,47	5,57%	3,55	-2,25%
Dons projets	116,45	5,6	4,81%	6,79	-17,53%
Dons programmes (Appuis budgétaires)	16,50	0,00	0,00%	0,00	-
RESSOURCES DE TRESORERIE	680,14	177,13	26,04%	154,95	14,31%
Titres publics	559,25	172,00	30,76%	137,46	25,13%
Emprunts projets	120,89	5,13	4,24%	17,49	-70,67%
TOTAL GENERAL	1519,99	356,78	23,47%	308,73	15,56%

Sources : DGBF, RGE, OTR, DDPF, ACCE

1. Les recettes budgétaires

Aux termes de l'article 8 de la LOLF n° 2014-013 du 27 juin 2014 relative aux lois de finances, les recettes budgétaires comprennent les impôts, les taxes ainsi que les produits des amendes, les rémunérations des services rendus et redevances, les fonds de concours, dons et legs, les revenus des domaines et des participations financières ainsi que les produits divers.

Dans la loi de finances, exercice 2021, les prévisions relatives à ces recettes sont présentées par nature économique de la manière suivante : les recettes fiscales, les recettes non fiscales, les dons projets et les dons programmes.

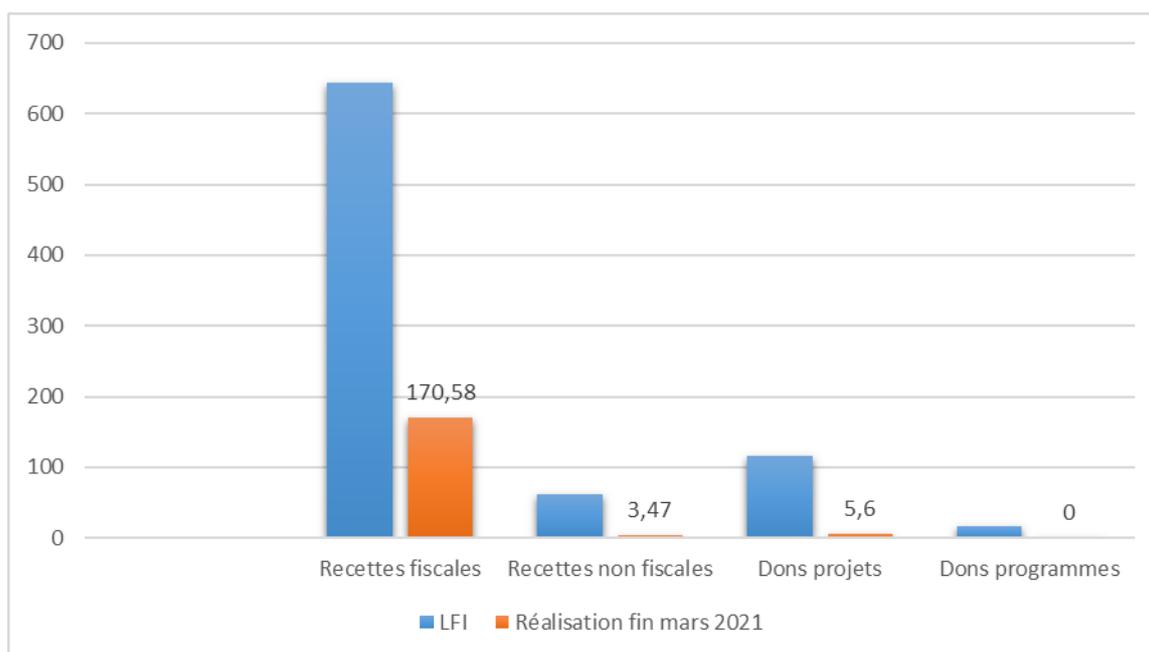
Au 31 mars 2021, le taux de réalisation des recettes budgétaires est de 21,39%, soit un montant de 179,65 milliards de FCFA contre une prévision annuelle de 839,85 milliards de FCFA. On note une augmentation de 16,82% par rapport à fin mars 2020 due essentiellement à une progression de réalisation des recettes fiscales.

**Tableau n° 2. Réalisation des recettes budgétaires
(en milliards de FCFA)**

LIBELLES	LFI	Réalisation fin mars 2021	Taux de réalisation fin mars 2021	Réalisation fin mars 2020	Taux de variation 2021-2020
Recettes fiscales	644,64	170,58	26,46%	143,44	18,92%
Recettes non fiscales	62,27	3,47	5,57%	3,55	-2,25%
Dons projets	116,45	5,6	4,81%	6,79	-17,53%
Dons programmes	16,50	0,00	0,00%	0,00	-
TOTAL GENERAL	839,85	179,65	21,39%	153,78	16,82%

Sources : DGBF, RGE, OTR, DDPF

Graphique n° 1. Prévision et réalisation des recettes budgétaires



Source : DGBF

a. Les recettes fiscales

Les recettes fiscales sont des recettes résultant des prélèvements obligatoires opérés par l'Etat sous forme d'impôts et taxes.

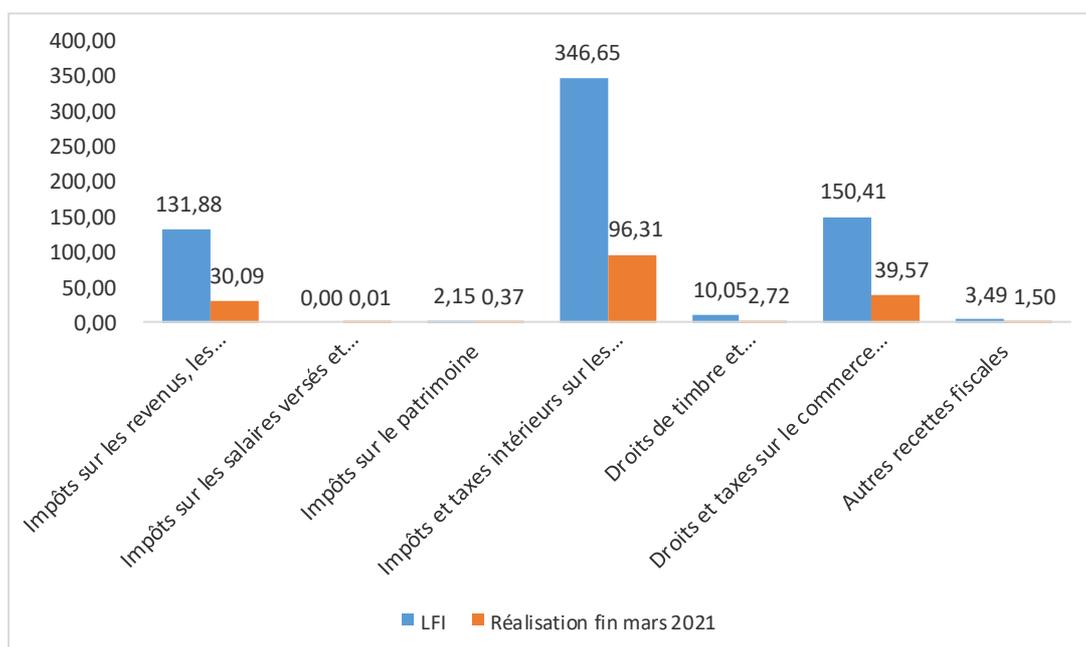
Au 31 mars 2021, pour une prévision annuelle des recettes fiscales de 644,64 milliards de FCFA, 170,58 milliards de FCFA ont été recouvrés, soit un taux de réalisation de 26,46%. Comparée à la réalisation de la même période en 2020, on note une augmentation de 18,92%, soit 27,14 milliards de FCFA en valeur absolue.

**Tableau n° 3. Situation détaillée du recouvrement des recettes fiscales
(en milliards de FCFA)**

LIBELLES	LFI	Réalisation fin mars 2021	Taux de réalisation fin mars 2021	Réalisation fin mars 2020	Taux de variation 2021- 2020
Impôts sur les revenus, les bénéfiques et gains en capital	131,88	30,09	22,82%	27,28	10,31%
Impôts sur les salaires versés et autres rémunérations	0,00	0,01	0,00	0,14	-90,27%
Impôts sur le patrimoine	2,15	0,37	17,29%	0,50	-25,79%
Impôts et taxes intérieurs sur les biens et services	346,65	96,31	27,78%	80,01	20,37%
Droits de timbre et d'enregistrement	10,05	2,72	27,07%	1,34	102,82%
Droits et taxes sur le commerce extérieur et les transactions internationales	150,41	39,57	26,31%	33,51	18,11%
Autres recettes fiscales	3,49	1,50	43,02%	0,66	127,36%
TOTAL	644,64	170,58	26,46%	143,44	18,92%

Source: OTR

Graphique n°2. Recouvrement des recettes fiscales



Source : DGBF

Parmi les recettes recouvrées au 31 mars 2021, certaines ne donnent pas lieu à des encaissements effectifs ; elles sont qualifiées de recettes non liquides. La réalisation et la répartition des recettes liquides et non liquides sont présentées dans le tableau 4 suivant :

Tableau n° 4. Réalisation des recettes liquides et non liquides (en milliards de FCFA)

LIBELLES	LFI	Réalisation fin mars 2021	Taux de réalisation fin mars 2021	Réalisation fin mars 2020	Taux de variation 2021- 2020
Recettes liquides	577,34	145,97	25,28%	125,97	15,88%
<i>dont Chèques Trésor</i>	31,75	0,28	0,89%	4,99	-94,32%
<i>dont Soutien à la Politique Pétrolière</i>	7,88	0,00	0,00%	0,00	-
Recettes non liquides	67,30	24,61	36,57%	17,37	41,69%
Exonérations	67,30	24,61	36,57%	17,37	41,69%
TOTAL	644,64	170,58	26,46%	143,33	19,01%

Source : OTR

Les recettes fiscales, constituées essentiellement des impôts, des taxes et des produits des amendes, sont collectées par le Commissariat des impôts (CI) et le Commissariat des douanes et droits indirects (CDDI) de l'OTR.

- *Impôts*

Pour une prévision annuelle de 630,95 milliards de FCFA, les recettes recouvrées à fin mars 2021 s'élèvent à 168,78 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 26,75%. Ils connaissent une hausse de 19,01% par rapport à la même période un an plus tôt. Le détail de ces impôts par commissariat est consigné dans le tableau 5 ci-après :

Tableau n° 5. Impôts recouvrés par les CI et CDDI (en milliards de FCFA)

STRUCTURES	Libellés	LFI	RECOUVREMENT			
			Réalisation fin mars 2021	Taux de réalisation fin mars 2021	Réalisation fin mars 2020	Taux de variation 2021- 2020
COMMISSARIAT DES IMPÔTS	Impôt sur le Revenu des Transporteurs Routiers	0,00	0,00	-	0,00	-100,00%
	Retenue sur les revenus des capitaux mobiliers	11,10	1,49	13,46%	1,37	9,15%
	IRPP (non ventilé)	35,04	11,41	32,56%	12,02	-5,14%
	Impôt sur les Sociétés	74,26	13,92	18,74%	12,99	7,09%
	Prélèvement BIC	11,49	3,20	27,83%	0,74	332,90%
	Droits d'Immatr. /Prop. Foncière	0,38	0,13	34,22%	0,26	-50,10%
	Droits d'Accises/Produits Pétroliers	22,98	8,28	36,03%	7,15	15,87%
	<i>dont SAFER</i>	12,29	4,42	35,99%	3,72	18,78%
	Autres Droits d'Accises	18,14	5,11	28,14%	3,65	39,94%
	Droits de Conservation de la Propriété Foncière (DCPF)	0,00	0,07	-	0,00	-
	Droits de Timbres	3,26	0,67	20,65%	0,29	134,70%
	dont Vignettes & Carnets TVA	0,00	0,00	-	0,00	-
	Droits d'enregistrement	6,79	2,05	30,15%	1,05	94,14%
	TC-IRPP	0,00	0,08	-	0,15	-49,46%
	Taxe sur les Plus-values de Cession (TPV)	0,00	0,00	-	0,00	-37,32%
	Taxe/Salaire	0,00	0,01	-	0,04	-65,86%
	TSFCB	0,00	0,00	-	0,00	0,00%
	Taxe Fonc. /PB	1,70	0,17	9,83%	0,23	-28,29%
	Taxe Fonc. /PNB	0,06	0,00	1,97%	0,00	-70,85%
	TPU régime déclaratif	0,06	0,08	123,78%	0,12	-30,91%
Taxe professionnelle	0,00	0,02	-	0,32	-94,25%	
Patente	2,14	1,38	64,60%	0,11	1113,29%	

	Taxe sur les Véhicules à Moteur (TVM)	1,03	0,38	36,82%	0,21	79,37%
	Taxe sur les Véhicules des Sociétés (TVS)	0,00	0,01	-	0,02	-42,56%
	Taxe sur Valeur Ajoutée (TVA)	125,71	27,92	22,21%	25,51	9,41%
	Taxe sur les Activités Financières (TAF)	11,81	3,00	25,40%	3,26	-7,98%
	TPJH	1,49	0,36	24,16%	0,36	0,00%
	Taxe à l'Emission des Billets d'Avion (TEBA)	0,38	0,04	9,46%	0,06	-43,76%
	Taxe/Conv. d'assurance	2,51	1,12	44,76%	1,08	4,00%
	TOTAL CI	330,34	80,89	24,49%	71,01	13,91%
COMMISSARIAT DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS	Droit de douane	105,89	28,39	26,81%	23,91	18,76%
	Redevance Statistique	23,54	7,21	30,62%	6,18	16,61%
	Timbre Douanier	0,32	0,09	28,18%	0,08	16,68%
	Prélèvement National de Solidarité	4,79	1,17	24,52%	1,00	17,80%
	Taxe sur la valeur ajoutée	162,60	50,10	30,81%	38,71	29,43%
	Taxe à l'exportation	3,47	0,93	26,74%	0,94	-1,64%
	TOTAL CDDI	300,61	87,89	29,24%	70,81	24,12%
TOTAL	630,95	168,78	26,75%	141,82	19,01%	

Source : OTR

- *Autres recettes*

Pour une prévision annuelle de 7,39 milliards de FCFA, les recouvrements à fin mars 2021 s'élèvent à 0,57 milliard de FCFA, soit un taux de réalisation de 7,73%. Elles sont en hausse de 13,25% par rapport à la même période en 2020. Le détail des autres recettes est consigné dans le tableau 6 ci-après :

Tableau n° 6. Autres recettes du commissariat des douanes et des droits indirects (en milliards de FCFA)

STRUCTURES	Libellés	LFI	RECOUVREMENT			
			Réalisation fin mars 2021	Taux de réalisation fin mars 2021	Réalisation fin mars 2020	Taux de variation 2021- 2020
COMMISSARIAT DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS	Cartes et Vignettes	1,03	0,11	10,66%	0,19	-43,65%
	Produits des Obligations Cautionnées	0,00	0,00	-	0,00	-
	Produits des Crédits en Douane	0,01	0,00	10,19%	0,00	-52,32%
	Remise 10%	0,00	0,00	-	0,00	-
	Entrepôts Fictifs 10%	0,00	0,00	4,77%	0,00	-40,27%
	Confiscations et Ventes en Douanes	6,35	0,46	7,26%	0,31	49,57%
TOTAL		7,39	0,57	7,73%	0,50	13,25%

Source : OTR

- *Taxes*

Les taxes, prévues pour 4,39 milliards de FCFA, ont été recouvrées à hauteur de 1,12 milliard de FCFA à fin mars 2021, soit un taux de réalisation de 25,39% enregistrant ainsi une hausse de 40,43% par rapport à la même période de l'année 2020 comme illustré dans le tableau 7 ci-après :

Tableau n° 7. Taxes recouvrées par le commissariat des douanes et droits indirects (en milliards de FCFA)

STRUCTURES	LIBELLES	LFI	Réalisation fin mars 2021	Taux de réalisation fin mars 2021	Réalisation fin mars 2020	Taux de variation 2021- 2020
COMMISSARIAT DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS	Taxe de protection et d'entretien des infrastructures 80%	4,39	1,12	25,39%	0,79	40,43%
TOTAL		4,39	1,12	25,39%	0,79	40,43%

Source : OTR

- *Produits des amendes*

Pour une prévision annuelle de 1,90 milliard de FCFA de produits des amendes, les réalisations à fin mars 2021 s'élèvent à 0,11 milliard de FCFA, soit un taux de 6,02% enregistrant une baisse de 46,27% par rapport à la même période de l'année 2020 comme l'indique le tableau 8 ci-après :

Tableau n° 8. Produits des amendes des Commissariats des impôts et des douanes et droits indirects (en milliards de FCFA)

STRUCTURES	LIBELLE	LFI	Réalisation fin mars 2021	Taux de réalisation fin mars 2021	Réalisation fin mars 2020	Taux de variation 2021- 2020
Commissariat des Impôts	Amendes & Pénalités	1,28	0,02	1,55%	0,11	-82,14%
Commissariat des Douanes et Droits Indirects		0,62	0,09	15,28%	0,10	-7,20%
TOTAL		1,90	0,11	6,02%	0,21	-46,27%

Source : OTR

b. Les recettes non fiscales

Les recettes non fiscales sont des recettes qui comportent une contrepartie. Elles sont d'origines diverses et représentent toutes les recettes qui ne sont liées ni à un impôt, ni à une taxe. Il s'agit des rémunérations pour services rendus, des revenus divers et des dividendes.

Pour une prévision annuelle de 62,27 milliards de FCFA, les recettes non fiscales recouvrées à fin mars 2021 se chiffrent à 3,47 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 5,57%.

Comparées aux recouvrements de fin mars 2020 qui étaient de 3,55 milliards de FCFA, on note une légère baisse de 0,08 milliard de FCFA, soit un taux de régression de 2,25%. Cette régression s'explique essentiellement par le non recouvrement des redevances de l'Aéroport International Gnassingbé Eyadéma (AIGE) au cours du premier trimestre 2021.

**Tableau n° 9. Situation détaillée du recouvrement des recettes non fiscales
(en milliards de FCFA)**

LIBELLES	LFI	Réalisation fin mars 2021	Taux de réalisation fin mars 2021	Réalisation fin mars 2020	Taux de variation 2020- 2021
Revenus de l'Entreprise et du Domaine	39,19	0,04	0,10%	1,75	-97,71%
Produits et participations financières	22,67	0,00	0,00%	0,00	-
Loyers d'Immeuble	0,29	0,04	13,79%	0,05	-20,00%
Redevances minières	3,03	0,00	0,00%	0,00	-
Redevances pour la réhabilitation de l'AIGE	3,68	0,00	0,00%	1,70	-100,00%
Redevances téléphoniques	9	0,00	0,00%	0,00	-
Autres Recettes (Contour Global)	0,52	0,00	0,00%	0,00	-
Droits et frais administratifs	8,86	1,52	17,16%	1,24	22,58%
Régies de recettes	5,75	1,22	21,22%	1,19	2,52%
ARCEP	0,41	0,00	0,00%	0,03	-100,00%
Redevance des documents d'identification (RDI)	1,2	0,01	0,83%	0,00	-
Groupe ANTASER-AFRIQUE au Togo	1,5	0,29	19,33%	0,02	1350,00%
Autres Recettes Non Fiscales	6,32	1,76	27,85%	0,43	309,30%
Prélèvement pour l'Apurement de la Dette du Secteur Pétrolier (PADSP)	4,5	1,00	22,22%	0,00	-

Divers versements (SRT, recettes consulaires, divers reversements)	1,82	0,76	41,76%	0,43	76,74%
Produits exceptionnels	1,2	0,00	0,00%	0,00	-
Recettes en atténuation des dépenses	1,2	0,00	0,00%	0,00	-
Produits Financiers	6,7	0,15	2,24%	0,13	15,38%
Autres Produits Financiers (intérêts sur prêts rétrocédés)	0,15	0,08	53,33%	0,00	-
Commissions sur transferts de la Banque Centrale	6,15	0,00	0,00%	0,00	-
Intérêts de placements	0,4	0,07	17,50%	0,08	-12,50%
Gains de change	0,00	0,00	-	0,05	-100,00%
TOTAL	62,27	3,47	5,57%	3,55	-2,25%

Source : RGE

- *Revenus de l'entreprise et du domaine*

Les revenus de l'entreprise et du domaine réalisés à fin mars 2021 s'élèvent à 0,04 milliard de FCFA contre une prévision annuelle de 39,19 milliards de FCFA, soit un taux de 0,10%. Ce faible taux de recouvrement s'explique essentiellement par le fait que cette rubrique est principalement composée par des produits des participations financières (dividendes) dont le recouvrement intervient au cours du deuxième semestre de l'année.

En comparaison avec la réalisation de la même période de l'année 2020 qui s'élevait à 1,75 milliard de FCFA, on observe une baisse de 1,71 milliard de FCFA, soit un taux de régression de 97,71%. Cette baisse s'explique par le non recouvrement des redevances de l'Aéroport au cours du trimestre sous revue.

- *Droits et frais administratifs*

Prévus pour un montant de 8,86 milliards de FCFA, les droits et frais administratifs au premier trimestre 2021 ont été recouverts à hauteur de 1,52 milliard de FCFA, soit un taux de réalisation de 17,16%.

Le rapprochement de ces réalisations à celles de 2020 de la même période qui se chiffraient à 1,24 milliard de FCFA, fait ressortir une hausse de 0,28 milliard de FCFA, soit un taux de progression de 22,58%.

- *Autres recettes non fiscales*

Les autres recettes non fiscales essentiellement constituées des recouvrements des versements de la Société de Recouvrement du Togo, des recettes consulaires et des divers versements ont été recouvrées à fin mars 2021 pour un montant de 1,76 milliard de FCFA contre une prévision annuelle de 6,32 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 27,85%.

Ces réalisations, comparées à celles du premier trimestre 2020 qui étaient de 0,43 milliard de FCFA, font ressortir une hausse de 1,33 milliard de FCFA. Cette progression s'explique par le recouvrement des recettes du Prélèvement pour l'apurement de la dette du secteur pétrolier (PADSP), ce qui n'a pas été le cas en 2020.

- *Produits financiers*

Les produits financiers comprennent les intérêts des placements, les commissions sur transferts de la BCEAO, les gains de change et les autres produits financiers.

Pour une prévision annuelle de 6,70 milliards de FCFA, les réalisations se chiffrent à 0,15 milliard de FCFA au premier trimestre 2021, soit un taux de recouvrement de 2,24%. Cette ligne est dominée par les commissions sur transferts de la BCEAO (6,15 milliards de FCFA de prévisions) dont le recouvrement intervient souvent au cours du deuxième trimestre.

Comparées aux réalisations à fin mars 2020 qui se chiffraient à 0,13 milliard de FCFA, on note une légère progression de 0,02 milliard de FCFA, soit une hausse de recouvrement de 15,38%.

c. Les dons projets et les dons programmes

Le taux de recouvrement des dons projets et des dons programmes (appuis budgétaires) est de 4,21%, soit 5,60 milliards de FCFA pour une prévision de 132,95 milliards de FCFA. Comparés à la même période de l'année 2020, ils ont enregistré une régression de 17,53%.

Tableau n° 10. Dons projets et dons programmes (en milliards de FCFA)

LIBELLES	LFI	Réalisation fin mars 2021	Taux de réalisation fin mars 2021	Réalisation fin mars 2020	Taux de variation 2020- 2021
Dons projets	116,45	5,60	4,81%	6,79	-17,53%
Dons programmes (Appuis budgétaires)	16,50	0,00	0,00%	0,00	-
TOTAL GENERAL	132,95	5,6	4,21%	6,79	-17,53%

Sources : RGE, DDPF

2. Les ressources de trésorerie

Les ressources de trésorerie sont des ressources provenant des produits de privatisation, des emprunts à court, à moyen et long terme, des dépôts sur le compte des correspondants et des remboursements de prêts et d'avances.

Le taux de réalisation des ressources de trésorerie est de 26,04%, soit 177,13 milliards de FCFA pour une prévision de 680,14 milliards de FCFA. Comparées à la même période de l'année 2020, les ressources de trésorerie ont enregistré une progression de 14,31%.

Tableau n° 11. Ressources de trésorerie (en milliards de FCFA)

LIBELLES	LFI	Réalisation fin mars 2021	Taux de réalisation fin mars 2021	Réalisation fin mars 2020	Taux de variation 2021- 2020
Emprunts projets	120,89	5,13	4,24%	17,49	-70,67%
Titres publics	559,25	172	30,76%	137,46	25,13%
TOTAL GENERAL	680,14	177,13	26,04%	154,95	14,31%

Sources : DGBF, TGE, DDPF

III. L'exécution des dépenses du budget général

Les dépenses du budget général sont constituées des dépenses budgétaires et des charges de trésorerie.

A fin mars 2021, le taux d'exécution des dépenses du budget général est de 18,29%, soit un montant de 278,05 milliards de FCFA contre une prévision annuelle de 1 519,99 milliards de FCFA. Par rapport à la même période de l'année 2020, on constate une baisse de 45,80 milliards de FCFA, ce qui correspond à un taux de variation négatif de 14,14%, dû essentiellement à un faible taux de consommation des dépenses en capital.

Tableau n° 12. Exécution globale des dépenses du budget général (en milliards de FCFA)

LIBELLES	LFI	Exécution fin mars 2021	Taux d'exécution fin mars 2021	Exécution fin mars 2020	Taux de variation 2021- 2020
Dépenses budgétaires	1120,37	187,76	16,76%	209,17	-10,23%
Intérêts de la Dette Publique	110,06	30,90	28,08%	27,13	13,90%
Dépenses en atténuation de recettes	67,30	24,61	36,57%	17,37	41,69%
Dépenses de Personnel	253,78	50,42	19,87%	53,92	-6,50%
Dépenses d'acquisition de biens et services	122,10	28,57	23,40%	30,4	-6,00%
Dépenses de Transfert	135,63	41,36	30,49%	46,21	-10,50%
Dépenses en capital	431,51	11,90	2,76%	34,14	-65,13%
Charges de trésorerie	399,61	90,29	22,59%	114,68282	-21,27%
Amortissement de la Dette	399,61	90,29	22,59%	114,68	-21,27%
TOTAL GENERAL	1519,99	278,05	18,29%	323,85	-14,14%

Sources : SIGFIP, DGBF, DGTCP, DF

A. L'Analyse de l'exécution du budget général par nature de dépense

Des mouvements de crédits peuvent modifier en cours d'exécution l'autorisation initiale donnée par le Parlement au moment du vote de la loi de finances. Ainsi, le budget est exécuté à partir des dotations finales qui correspondent aux prévisions de la loi de finances modifiées

des mouvements de crédits intervenus après le vote. C'est sur cette base que sont calculés les taux d'exécution budgétaire.

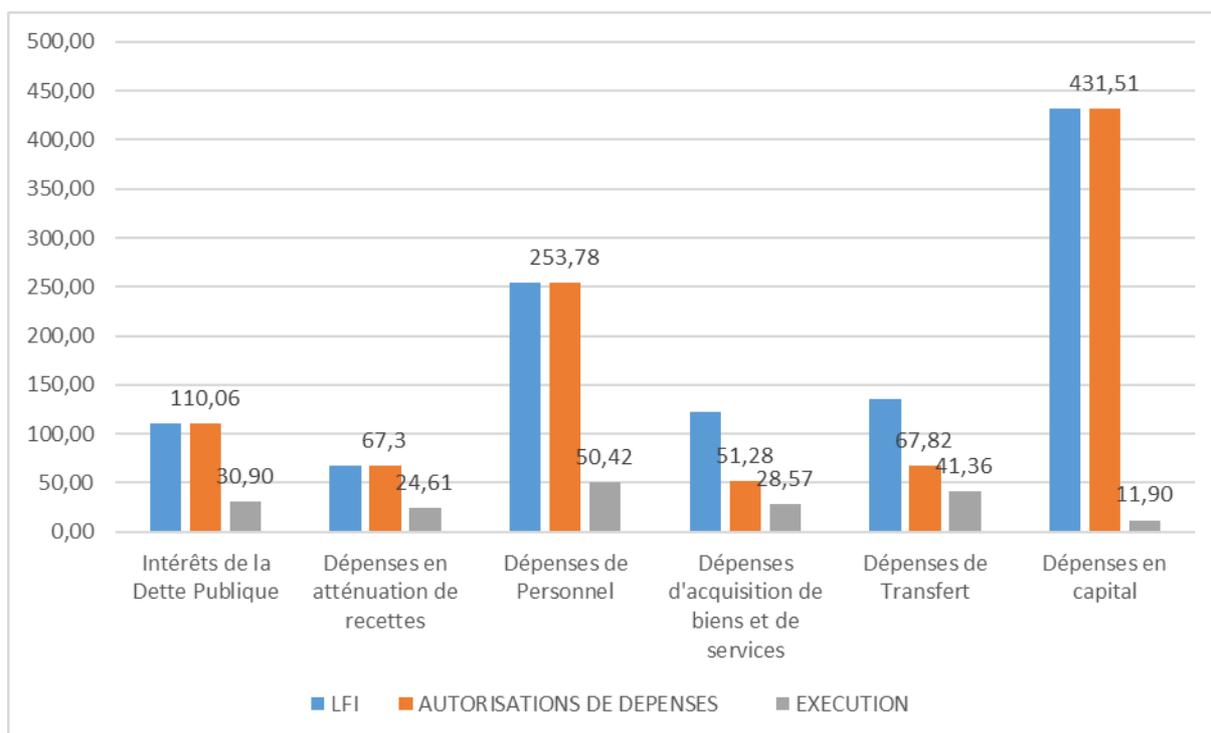
L'exécution des dépenses est encadrée, dès leur engagement, par les fiches d'autorisation de dépenses. Elle est régulée suivant un taux d'ouverture des grandes natures de dépenses. A fin mars 2021, la part des dépenses autorisées ainsi que leur incidence sur l'exécution de la loi de finances sont retracées dans le tableau 13 suivant :

**Tableau n° 13. Incidence des autorisations de dépenses sur l'exécution budgétaire
(en milliards de FCFA)**

LIBELLES	LFI	AUTORISATIONS DE DEPENSES	TAUX DE DEPENSES AUTORISEES (3 = 2/1)	EXECUTION	TAUX D'EXECUTION (5 = 4/1)	TAUX D'EXECUTION DES DEPENSES AUTORISEES (6 = 4/2)
Intérêts de la Dette Publique	110,06	110,06	100,00%	30,90	28,08%	28,08%
Dépenses en atténuation de recettes	67,30	67,3	100,00%	24,61	36,57%	36,57%
Dépenses de Personnel	253,78	253,78	100,00%	50,42	19,87%	19,87%
Dépenses d'acquisition de biens et de services	122,10	51,28	42,00%	28,57	23,40%	55,72%
Dépenses de Transfert	135,63	67,82	50,00%	41,36	30,49%	60,98%
Dépenses en capital	431,51	431,51	100,00%	11,90	2,76%	2,76%
TOTAL	1120,37	981,75	87,63%	187,76	16,76%	19,13%

Sources : SIGFIP, DDPF

Graphique n°3. Incidence des autorisations de dépenses sur l'exécution



Source : DGBF

Au titre du premier trimestre de l'année 2021, les dépenses sont globalement autorisées à 87,63%. Sur les grandes natures de dépenses, les transferts ont connu la plus forte exécution avec un taux de 30,49%.

Le tableau 14 présente le taux d'exécution de chaque catégorie de dépenses définie par la LOLF aux différentes phases de la chaîne de la dépense.

Tableau n° 14. Exécution des dépenses aux différentes phases de la chaîne de la dépense (en milliards de FCFA)

LIBELLES	LFI (1)	31-mars-21			
		ENGAGEMENT (2)	TAUX D'EXECUTION (3= 2/1)	MANDATEMENT (4)	TAUX D'EXECUTION (5= 4/1)
Dépenses budgétaires	1120,37	187,76	16,76%	187,76	16,76%
Intérêts de la Dette Publique	110,06	30,90	28,08%	30,90	28,08%

LIBELLES	LFI (1)	31-mars-21			
		ENGAGEMENT (2)	TAUX D'EXECUTION (3= 2/1)	MANDATEMENT (4)	TAUX D'EXECUTION (5= 4/1)
Dépenses en atténuation de recettes	67,30	24,61	36,57%	24,61	36,57%
Dépenses de Personnel	253,78	50,42	19,87%	50,42	19,87%
Dépenses d'acquisition de biens et services	122,10	28,57	23,40%	28,57	23,40%
Dépenses de Transfert	135,63	41,36	30,49%	41,36	30,49%
Dépenses d'Investissement	431,51	11,90	2,76%	11,90	2,76%
Charges de trésorerie	399,61	90,29	22,59%	90,29	22,59%
Amortissement	399,61	90,29	22,59%	90,29	22,59%
TOTAL GENERAL	1519,99	278,05	18,29%	278,05	18,29%

Sources : SIGFIP, DDPF

Les dépenses engagées et mandatées se chiffrent pour un même montant à 278,05 milliards de FCFA contre une prévision de 1 519,99 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 18,29%.

1- Les dépenses budgétaires

Selon l'article 11 de la LOLF n° 2014-013 du 27 juin 2014, les dépenses budgétaires de l'Etat comprennent les dépenses ordinaires et les dépenses en capital.

1.1. Les dépenses ordinaires

Les dépenses ordinaires sont constituées des charges financières de la dette, des dépenses de personnel, des dépenses d'acquisition de biens et services, des dépenses de transfert courant et des dépenses en atténuation de recettes.

a- Les charges financières de la dette

Ce sont les intérêts et autres frais financiers versés aux créanciers pour le paiement des charges liées aux emprunts de l'Etat.

Pour le compte de l'exercice 2021, il est prévu au budget 110,06 milliards de FCFA. Au cours du premier trimestre, le montant payé s'élève à 30,90 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 28,08%. Les intérêts de la dette réglés au 31 mars 2021 ont connu une hausse de 13,90% par rapport à leur niveau (27,13 milliards de FCFA) de la même période en 2020.

b- Les dépenses de personnel

Les dépenses de personnel regroupent l'ensemble des dépenses auxquelles l'Etat fait face au titre de son engagement envers des personnes physiques dont il est juridiquement l'employeur et à qui il verse des émoluments, ainsi que toutes dépenses induites par ces versements.

Les dépenses de personnel comprennent principalement les traitements et salaires, les indemnités et primes, les prestations familiales et les cotisations patronales. Elles se décomposent en trois (03) catégories à savoir le personnel civil, le personnel militaire et les dépenses communes.

L'ordonnancement des dépenses de personnel au cours du premier trimestre de l'année 2021 se chiffre à 50,42 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 19,87% des prévisions annuelles arrêtées à 253,78 milliards de FCFA. Comparé à l'année 2020 où cet ordonnancement s'établissait à 53,92 milliards de FCFA à la même période, on note une diminution de 3,50 milliards de FCFA, soit un taux de variation négatif de 6,50%.

L'effectif du personnel ayant émargé sur le budget général au cours du premier trimestre est passé de 53 414 agents le 1^{er} janvier à 53 714 agents le 31 mars 2021, faisant apparaître une légère hausse de l'effectif de 0,56%. Cette évolution divergente de la masse salariale par rapport à l'effectif s'explique par les départs massifs à la retraite des fonctionnaires à des indices élevés parallèlement aux nouveaux fonctionnaires qui commencent à l'indice de base.

c- Les dépenses d'acquisition des biens et services

Ce sont des dépenses qui servent à l'achat des biens et services destinés au fonctionnement des services administratifs.

Le niveau d'ordonnancement des dépenses d'achat des biens et services au 31 mars 2021 est de 28,57 milliards de FCFA, équivalant à un taux d'exécution de 23,40% par rapport aux prévisions annuelles de 122,10 milliards de FCFA.

Rapporté à fin mars 2020 où le niveau desdites dépenses se situait à 30,40 milliards de FCFA à la même période, il en résulte une variation à la baisse de 6,00%.

d- Les dépenses de transfert

Les dépenses de transfert correspondent aux montants alloués par l'Etat à d'autres personnes (publiques ou privées), sans que celles-ci aient rendu effectivement des services économiques. Il s'agit des transferts aux autres administrations publiques, aux institutions à but non lucratif, aux ménages et des bourses.

A fin mars 2021, les dépenses de transfert sont ordonnancées à hauteur de 41,36 milliards de FCFA, représentant 30,49% des prévisions annuelles fixées à 135,63 milliards de FCFA.

Comparées à l'exécution à fin mars 2020 qui se chiffrait à 46,21 milliards de FCFA, on note une baisse de 4,85 milliards de FCFA, soit un taux négatif de 10,50%.

1.2. Les dépenses en capital

Les dépenses en capital sont des dépenses publiques concernant la création de biens nouveaux qui se traduisent par un enrichissement. Elles sont financées par des ressources internes et externes.

L'ensemble des dépenses exécutées à fin mars 2021 s'élève à 11,90 milliards de FCFA pour une prévision de 431,51 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 2,76%. A la même période de l'année dernière, l'exécution se situait à 34,14 milliards de FCFA, soit une baisse de 65,13%.

Le montant des dépenses ordonnancées sur les ressources internes à fin mars 2021, s'élève à 1,17 milliard de FCFA contre une prévision 194,17 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 0,61%. (cf. annexe 7).

Les ressources externes proviennent des emprunts projets, des dons projets et des dons programmes. Les décaissements sur ressources extérieures au 31 mars 2021 se chiffrent à 10,73 milliards de FCFA contre une prévision de 237,34 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 4,52% sur la base des informations disponibles telles que renseignées dans l'annexe 6.

Les décaissements sur les dons projets s'élèvent à 5,60 milliards de FCFA contre une prévision de 116,45 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 4,81% (cf. annexe 3).

Les décaissements sur les emprunts projets s'élèvent à 5,13 milliards de FCFA contre une prévision de 120,89 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 4,24%. (cf. annexe 4).

L'exécution des dépenses des projets d'investissement par secteur se présente comme l'indique le tableau 15 ci-après :

Tableau n° 15. Tableau récapitulatif des exécutions des projets d'investissement publics par fonction (en milliards de FCFA)

Fonctions	31-mars-21				
	PREVISIONS	AE	CP	Exécution	Taux d'exécution fin mars 2021
Services généraux des administrations publiques	34,78	34,43	34,78	1,07	3,08%
Défense	6,30	6,30	6,30	0,00	0,00%
Ordre et sécurité publics	0,71	0,71	0,71	0,00	0,62%
Affaires économiques	232,36	430,36	232,36	6,19	2,66%
Protection de l'environnement	12,04	12,04	12,04	0,59	4,87%
Logement et équipements collectifs	45,99	72,30	45,99	0,65	1,42%
Santé	44,31	40,04	44,31	2,41	5,44%
Loisirs, culture et culte	0,31	0,31	0,31	0,00	0,00%
Enseignement	28,52	101,33	28,52	0,21	0,74%
Protection sociale	26,18	58,75	26,18	0,77	2,94%
TOTAL	431,51	756,59	431,51	11,90	2,76%

Sources : DGBF, SIGFIP, DDPF

L'exécution des dépenses d'investissement par fonction et par source de financements externe et interne se présente comme l'indique respectivement les annexes 6 et 7.

Les dépenses en capital comprennent les dépenses d'investissement exécutées par l'Etat et les dépenses de transfert en capital.

Au titre de l'exercice 2021, la loi de finances a réparti les crédits budgétaires entre les différents ministères et institutions. A l'intérieur des ministères, ces crédits sont décomposés

en programmes (pilotage et soutien et opérationnels) aux quels sont associés des objectifs précis, arrêtés en fonction de la finalité d'intérêt général et d'autres résultats attendus. Par ailleurs, les crédits budgétaires non repartis en programme sont repartis en dotations en vue de couvrir les dépenses spécifiques auxquelles ne peuvent être directement associés les objectifs de politiques publiques ou de critère de performance.

B. La situation d'exécution du budget en programmes et en dotations

Au titre de l'exercice 2021, le budget de l'Etat fait ressortir au total 104 programmes des ministères, 04 programmes de comptes d'affectation spéciale (CAS) et 18 dotations des institutions constitutionnelles et républicaines y compris celles des crédits globaux et de la charge financière de la dette publique.

La situation de consommation des crédits de paiement des programmes budgétaires et des dotations est de 188,33 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 16,81% sur une prévision de 1 120,38 milliards de FCFA.

Sur un montant prévisionnel de 928,19 milliards de FCFA, les programmes opérationnels et de pilotage ont été exécutés à hauteur de 130,78 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 14,08%.

A fin mars 2021, sur une prévision de 386,42 milliards de FCFA, les crédits répartis en dotations ont été exécutés à hauteur de 86,35 milliards de FCFA, soit un taux de 22,35%.

Prévus pour un montant de 42,27 milliards de FCFA, ceux répartis en programmes pilotage et soutien connaissent une exécution de 19,10 milliards de FCFA, soit 45,19%. S'agissant des programmes opérationnels, ils sont exécutés à hauteur de 82,31 milliards de FCFA pour une prévision de 691,68 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 11,90%.

Globalement, les crédits budgétaires répartis en dotations et programmes y compris certaines dépenses spécifiques ont connu une exécution d'un montant total de 187,76 milliards de FCFA contre une prévision de 1 120,37 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 16,76%. On note un faible taux d'exécution des dépenses en capital dû au démarrage timide du budget programme (2,76%).

Ainsi, l'exécution globale des dotations et programmes de l'Etat à fin mars 2021 est illustrée dans le tableau 16 ci-après.

Tableau n° 16. Exécution des dépenses budgétaires en dotations et en programmes (en milliards de FCFA)

LIBELLES	DOTATIONS		PROGRAMMES PILOTAGES		PROGRAMMES OPERATIONNELS		TOTAL		
	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	TAUX D'EXECUTION
CHARGES FINANCIERES DE LA DETTE	110,06	30,90	0,00	0,00	0,00	0,00	110,06	30,90	28,08%
DEPENSES EN ATTENUATION DES RECETTES	67,30	24,61	0,00	0,00	0,00	0,00	67,30	24,61	36,57%
PERSONNEL	22,08	1,44	19,23	17,04	212,46	31,93	253,78	50,42	19,87%
BIENS ET SERVICES	86,03	24,80	8,52	1,59	27,54	2,19	122,10	28,57	23,40%
TRANSFERTS COURANTS	19,17	4,51	2,07	0,45	114,40	36,39	135,63	41,36	30,49%
DEPENSES EN CAPITAL	81,78	0,10	12,45	0,02	337,28	11,79	431,51	11,90	2,76%
TOTAL GENERAL	386,42	86,35	42,27	19,10	691,68	82,31	1120,37	187,76	16,76%

Sources : SIGFIP, DDPF, DF

L'annexe 5 donne le détail au plus fin du niveau d'exécution des programmes et des dotations à fin mars 2021.

Ces données présentées conformément aux grandes fonctions de l'Etat serviront aux analyses approfondies. A ce titre, il faut rappeler que la classification fonctionnelle permet de classer les charges de l'Etat en fonction de leurs objectifs sociaux économiques.

Au titre du premier trimestre 2021, l'exécution des dépenses budgétaires suivant la classification des dix (10) grandes fonctions de l'Etat selon le manuel de statistique des finances publiques se présente dans le tableau 17 ci-après.

Tableau n° 17. Exécution des dépenses par classification fonctionnelle/économique (en milliards de FCFA)

Nature Economique	FONCTION										Total		
	Services généraux des administrations publiques	Défense	Ordre et sécurité publiques	Affaires Economiques	Protection de l'environnement	Logement et équipements collectifs	Santé	Loisirs, Culture et Culte	Enseignement	Protection sociale	Exécution	LFI	Taux d'exécution
CHARGES FINANCIERES DE LA DETTE	30,90	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30,90	110,06	28,08%
DEPENSES EN ATTENUATION DES RECETTES	24,61	0	0	0	0	0	0	0	0	0	24,61	67,30	36,57%
PERSONNEL	15,80	6,32	4,13	0,56	0,35	0,13	0,41	0,36	22,08	0,28	50,42	253,78	19,87%
BIENS ET SERVICES	17,45	1,32	0,63	0,18	0,01	0,02	0,02	0,11	1,40	7,43	28,57	122,10	23,40%
TRANSFERTS COURANTS	13,21	0,32	0,03	6,64	0,00	0,35	8,03	0,61	11,75	0,42	41,36	135,63	30,49%
DEPENSES EN CAPITAL	1,07	0,00	0,00	6,19	0,59	0,65	2,41	0,00	0,21	0,77	11,90	431,51	2,76%
EXECUTION	103,04	7,95	4,80	13,57	0,95	1,15	10,87	1,08	35,45	8,90	187,76	1120,37	16,76%
LFI	340,47	63,20	21,81	285,97	15,46	52,76	79,75	7,57	192,68	60,71		1120,37	0,00%
TAUX D'EXECUTION	30,26%	12,59%	22,00%	4,75%	6,12%	2,18%	13,63%	14,30%	18,40%	14,67%			

Sources : DGBF, SIGFIP

❖ Services généraux des administrations publiques

Le taux d'exécution des crédits de paiements inscrits au budget de l'Etat, exercice 2021 au titre des services généraux des administrations publiques s'élève à 30,26% à la date du 31 mars 2021. Ce niveau d'exécution est sous-tendu par les dépenses liées au fonctionnement des organes exécutifs et législatifs, les affaires financières et fiscales ainsi que les affaires étrangères.

❖ Défense

Le taux d'exécution des crédits de paiement pour la défense au titre du premier trimestre 2021 s'élève à 12,59%, soit un montant de 7,95 milliards de FCFA.

❖ **Ordre et sécurité publics**

Avec un taux d'exécution de 22,00% à la fin du premier trimestre, les crédits de paiement inscrits au budget de l'Etat, exercice 2021, et exécutés au titre de l'ordre et sécurité publics concernent principalement les services de police, les dépenses des tribunaux et les autres fonctions d'ordre et de sécurité publics non classés ailleurs.

❖ **Affaires économiques**

Les crédits de paiements inscrits au budget de l'Etat 2021 au titre des affaires économiques ont été exécutés à fin mars 2021 à hauteur de 4,75 %, soit 13,57 milliards de FCFA.

❖ **Protection de l'environnement, Logement et équipements collectifs, Loisirs, culture et culte**

Les crédits de paiement exécutés au titre des fonctions « protection de l'environnement, logement et équipements collectifs, Loisirs, culture et culte » se chiffrent respectivement à 0,95 ; 1,15 et 1,08 milliard de FCFA pour des prévisions de 15,46 ; 52,76 et 7,57 milliards de FCFA. Quant à leurs taux d'exécution par rapport aux prévisions, ils s'élèvent respectivement à 6,12%, 2,18% et 14,30%.

❖ **Santé**

Pour une prévision de 79,75 milliards de FCFA, la fonction « santé » a été exécutée à hauteur de 10,87 milliards de FCFA, soit un taux de 13,63%.

❖ **Enseignement**

Les crédits de paiements inscrits au budget de l'Etat 2021 au titre de la fonction Enseignement ont été exécutés à fin mars 2021 à hauteur de 18,40%, soit un montant de 35,45 milliards de FCFA des crédits ordonnancés.

❖ Protection sociale

Avec un taux d'exécution de 14,67% des prévisions à la fin du premier trimestre, les crédits de paiement inscrits et exécutés au budget de l'Etat 2021 au titre de la protection sociale s'élèvent à 8,90 milliards de FCFA.

C. La situation d'exécution des dépenses spécifiques

La loi de finances, exercice 2021, a mis un accent particulier sur la budgétisation de certaines dépenses spécifiques. Ceci traduit l'engagement du gouvernement à lutter contre la discrimination en matière d'offre de services publics, à mettre en œuvre la décentralisation progressive des collectivités territoriales et à accompagner tous les secteurs sociaux en raison de la crise sanitaire.

En dehors des crédits budgétaires alloués aux secteurs sociaux qui ont connu un début d'exécution, ceux des collectivités territoriales et du genre sont à la phase d'engagement à fin mars 2021 comme illustré dans les tableaux 18 et 19.

a. La situation d'exécution des dépenses sensibles au Genre

Les dépenses sensibles au genre ont connu un début d'exécution au titre du premier trimestre pour s'établir à un taux de 40,59%. Ce taux d'exécution prend en compte les dépenses consacrées à l'action « Genre et Equité » au sein de tous les ministères (9,09%) et au programme opérationnel « Genre » du ministère chargé de la promotion de la femme (42,31%). Ces dépenses sont à l'étape d'engagement et connaîtraient une meilleure exécution au cours des trimestres à venir. Ce qui permettra de montrer l'effectivité et la progressivité de la budgétisation sensible au genre au Togo.

L'exécution de la budgétisation sensible pris en compte dans les documents budgétaires de l'Etat figure dans le tableau 18 suivant.

**Tableau n° 18. Exécution des dépenses sensibles au Genre
(en milliards de FCFA)**

PROGRAMMES	LFI	EXECUTION	TAUX D'EXECUTION
PROGRAMMES PILOTAGE ET SOUTIEN	0,030	0,003	9,09%

PROGRAMMES OPERATIONNELS	0,55	0,23	41,82%
TOTAL	0,58	0,24	41,37%

Sources : SIGFIP, DGBF

b. La situation d'exécution des dépenses des collectivités territoriales

Dans l'attente du transfert des compétences et des ressources aux collectivités territoriales suite à la communalisation intégrale du territoire intervenue en 2019, l'exécution du budget 2021 permet au titre des subventions allouées dans le cadre de la décentralisation de commencer le reporting des ressources affectées à ce démembrement de l'Etat. Ainsi, au premier trimestre, le montant de 8,26 milliards de FCFA alloué au titre des subventions aux dites entités est à l'étape d'engagement (cf. tableau 19). Cela témoigne l'effort consenti par le Gouvernement en vue d'accompagner le processus de décentralisation.

**Tableau n° 19. Exécution des dépenses des collectivités territoriales
(en milliards de FCFA)**

LIBELLES	LFI	ENGAGEMENT	EXECUTION	TAUX D'EXECUTION
TRANSFERT COURANT	4,21	0,04	0,00	0,00%
INVESTISSEMENT	4,05	0,10	0,00	0,00%
TOTAL	8,26	0,14	0,00	0,00%

Sources : SIGFIP, DGBF

Cet appui aux Collectivités territoriales est appelé à s'étendre à toutes les autres entités étatiques jusqu'à couverture intégrale du champ du budget de l'Etat (Administration centrale, Collectivités locales, Etablissements publics à caractère administratif, Organismes de protection sociale).

c. La situation d'exécution des dépenses sociales

Dans le contexte de crise sanitaire et économique que traverse notre pays à l'instar des autres pays du monde, il est apparu nécessaire au gouvernement d'orienter les priorités en vue de répondre efficacement aux besoins des populations. Ces orientations s'articulent autour des secteurs sociaux suivants : agriculture, pistes rurales et agro-industrie, santé, éducation, protection sociale, sécurité, énergie et eau, économie numérique et industrie. Ainsi, le budget

de l'Etat, exercice 2021, consacre à ces secteurs, un montant de 445,06 milliards de FCFA contre 401,70 milliards de FCFA en 2020, soit une hausse de 10,79%. Ce montant prévisionnel a été exécuté à hauteur de 64,33 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 14,45% comme l'indique le tableau 20.

Par ailleurs, le plan de riposte à la COVID-19, dit les "3R" (Riposte, Résilience et Relance) adopté par le Gouvernement en 2020, a connu la poursuite de sa mise en œuvre durant le 1^{er} trimestre 2021 avec pour objectif essentiellement la lutte contre la propagation de la maladie à coronavirus.

Tableau n° 20. Exécution des dépenses sociales (en milliards de FCFA)

MINESTERE		LFI	EXECUTION	TAUX D'EXECUTION
240	Ministère du Développement à la Base, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes	13,64	1,99	14,57%
510	Ministère des Enseignement Primaire, Secondaire, Technique et de l'Artisanat	154,85	32,39	20,91%
530	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	40,69	9,51	23,38%
610	Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de l'Accès Universel aux Soins	77,87	12,73	16,35%
740	Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation	2,92	0,84	28,69%
810	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement Rural	39,16	3,30	8,43%
811	Ministère de l'Eau et de l'Hydraulique Villageoise	25,02	0,12	0,47%
840	Ministère Délégué auprès du Président de la République Chargé de l'Energie et des Mines	40,91	0,16	0,38%
	Programme d'Urgence de Développement Communautaire	10,00	-	0,00%
	Programme d'Appui aux Populations Vulnérables	20,00	-	0,00%
	Provision COVID	20,00	3,30	16,49%
	Total général	445,06	64,33	14,45%

Sources : SIGFIP, DGBF

2- Les charges de trésorerie

Elles portent sur le remboursement des emprunts à court, moyen et long terme, les retraits des comptes des correspondants, les prêts et les avances.

D'un montant prévisionnel de 399,61 milliards de FCFA, le principal remboursé au premier trimestre 2021 s'élève à 90,29 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 22,59% (cf. Tableau 14).

IV. L'exécution des comptes spéciaux du Trésor (CST)

Des Comptes spéciaux du Trésor peuvent être ouverts par une loi de finances pour retracer les opérations effectuées par les services de l'Etat. Ils comprennent les catégories suivantes :

- les comptes d'affectation spéciale ;
- les comptes de commerce ;
- les comptes de règlement avec les gouvernements ou autres organismes étrangers ;
- les comptes de prêts ;
- les comptes d'avances ;
- les comptes de garanties et d'avaux.

Au titre de l'exercice 2021, seuls les comptes d'affectation spéciale ont été ouverts. Ils comprennent :

- le Fonds national d'apprentissage, de formation et de perfectionnement professionnels (FNAFPP) ;
- le Fonds spécial pour le développement de l'habitat (FSDH) ;
- le Fonds de promotion et de développement du tourisme (FPDT) ;
- le Fonds national du développement forestier (FNDF).

Conformément à l'article 35 alinéa 2 de la loi organique n° 2014 - 013 du 27 juin 2014 relative aux lois des finances, ces comptes ont été érigés en programmes au titre de l'exercice 2021. Le tableau ci-après illustre l'exécution desdits programmes.

**Tableau n° 21. Programmes des comptes d'affectation spéciale
(en milliards de FCFA)**

CAS	30-juin-21			
	LFI			
	Crédit de paiement	Recettes	Exécution	Taux d'exécution
Programme FNAPP (Ministère de l'enseignement technique et de l'artisanat)	0,60	0,00	0,00	0,00%
Programme FSDH (Ministère de l'urbanisme, de l'habitat et de la réforme foncière)	0,36	0,00	0,00	0,00%

Programme FPDT (Ministère de la culture et du tourisme)	0,25	0,00	0,00	0,00%
Programme FNDT (Ministère de l'environnement et des ressources forestières)	0,45	0,08	0,00	0,00%
TOTAL	1,66	0,08	0,00	0,00%

Source : PGE

V. Les soldes

Sur la base des encaissements et ordonnancements effectués, la situation de l'exécution du budget de l'Etat au 31 mars 2021 se présente ainsi qu'il suit :

- recettes : 356,78 milliards de FCFA contre une prévision de 1 519,99 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 23,47% ;
- dépenses : 278,05 milliards de FCFA contre une prévision de 1 519,99 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 18,29% ;
- solde budgétaire négatif de 8,11 ;
- solde de trésorerie positif de 86,84 ;
- solde d'exécution positif de 0,08 milliard des comptes spéciaux du Trésor ;
- solde général d'exécution positif de 78,64 milliards de FCFA.

Tableau n° 22. Situation résumée de l'exécution du budget de l'Etat à fin mars 2021 (en milliards de FCFA)

LIBELLES	31-mars-21			Taux de variation 2020-2021
	LFI (1)	EXECUTION (BASE ORDONNANCEMENT) (2)	TAUX D'EXECUTION (3= 2/1)	
RECETTES DU BUDGET GENERAL (a)	1519,99	356,78	23,47%	15,56%
Recettes budgétaires (c)	839,85	179,65	21,39%	16,82%
Recettes fiscales	644,64	170,58	26,46%	18,92%
Recettes non fiscales	62,27	3,47	5,57%	-2,25%
Dons projets	116,45	5,60	4,81%	-17,53%
Dons programmes	16,50	0,00	0,00%	#DIV/0!
Ressources de trésorerie (d)	680,14	177,13	26,04%	48,66%
Emprunts projets	120,89	5,13	4,24%	-70,67%
Titres publics	559,25	172,00	30,76%	25,13%
DEPENSES DU BUDGET GENERAL (e)	1519,99	278,05	18,29%	-14,14%
Dépenses budgétaires (f)	1120,37	187,76	16,76%	-10,23%
Intérêts de la Dette Publique	110,06	30,90	28,08%	13,90%
Dépenses en atténuation de recettes	67,30	24,61	36,57%	41,69%
Dépenses de Personnel	253,78	50,42	19,87%	-6,50%
Dépenses d'acquisition de biens et services	122,10	28,57	23,40%	-6,00%
Dépenses de Transfert	135,63	41,36	30,49%	-10,50%
Dépenses en capital	431,51	11,90	2,76%	-65,13%
Charges de trésorerie (g)	399,61	90,29	22,59%	-21,27%
Amortissement de la dette	399,61	90,29	22,59%	-21,27%
Solde du budget général (h = a - e)	0,00	78,72		-
Solde budgétaire (i = c- f)	-280,52	-8,11		
Solde de trésorerie (j = d-g)	280,53	86,84		
Recettes des CST(k)	1,42	0,08	5,63%	-
Dépenses des CST (l)	1,42	0,00	0,00%	-
Solde des CST (m = k - l)	0,00	0,08	-	-
Solde général d'exécution (n= h-m)	0,00	78,64	-	-

Sources : SIGFIP, DGB

CONCLUSION

L'exécution du budget de l'Etat à fin mars 2021 dégage un solde positif de 78,64 milliards de FCFA, résultant des recettes encaissées pour 356,78 milliards de FCFA, des dépenses ordonnancées à hauteur de 278,05 milliards de FCFA et du solde de 0,08 milliard de FCFA des Comptes spéciaux du trésor.

En définitive, l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2021 aurait connu une meilleure performance n'eût été le timide démarrage de l'exécution du budget en mode programme juste après le basculement. L'essentiel des dépenses, prévues courant trimestre ont dans leur majorité atteint phase engagement.

ANNEXES

Annexe n° 1. Effectif des agents effectivement payés dans la Fonction Publique au premier trimestre 2021

CATEGORIES	Janvier	Février	Mars
A1	5 712	5 720	5 755
A2	12 845	12 963	13 077
A3	238	239	261
B	25 042	25 057	25 128
C	3 450	3 440	3 411
D	5 370	5 330	5 325
Contractuels	475	474	475
Contractuels AN	89	89	89
Total	53 221	53 312	53 521

Source : DF

Annexe n° 2. Effectif des membres des Institutions de la République effectivement payés de Janvier à Mars 2021

INSTITUTIONS	Janvier	Février	Mars
Membres du gouvernement et assimilés	52	52	52
Membres Cour Constitutionnelle	7	7	7
Président de la Cour Suprême	2	2	2
Membres Cour des Comptes	24	24	24
Députés AN	91	91	91
Anciens Premiers Ministres	8	8	8
Ancien Président de l'AN	5	5	5
Anciennes Premières Dames	1	1	1
Médiateur de la République	1	1	1
Chef de file de l'Opposition	1	1	1
SG des Ordres Nationaux	1	1	1
Total	193	193	193

Source : DF

Annexe n° 3. Tableau détaillé sur les prévisions et décaissements des dons
(en milliards de FCFA)

Sources de Financement	Prévisions	Exécutions fin mars 2021	Taux d'exécution
AFD	8,77	0,04	0,46%
AIEA	0,07	0,00	0,00%
BAD	5,57	0,33	5,87%
BADEA	0,48	0,00	0,00%
BM	16,37	2,57	15,73%
BOAD	0,10	0,00	0,00%
EXIM BANK Chine	0,05	0,00	0,00%
FEM	2,01	0,00	0,00%
FIDA	10,52	0,10	0,91%
FIDA	1,60	0,33	20,41%
Fonds Allemand	6,44	0,00	0,00%
Fonds Coréens	0,71	0,00	0,00%
Fonds Egyptiens	0,20	0,02	9,97%
Fonds Gavi	0,74	0,00	0,00%
Fonds Kalifa	1,72	0,00	0,00%
Fonds Mondial	20,71	1,35	6,53%
Fonds Vert pour le climat	0,30	0,08	26,67%
FSD	0,04	0,00	0,00%
GIZ	4,88	0,24	4,83%
Kreditanstalt für Wiederaufbau	12,70	0,49	3,84%
OMC	0,17	0,00	0,00%
PNUD	0,99	0,03	3,49%
PNUE	0,30	0,00	0,00%
République Fédérale d'Allemagne	0,21	0,00	0,00%
UE	19,23	0,00	0,00%
UEMOA	1,60	0,03	1,71%
TOTAL	116,45	5,60	4,81%

Source : DDPF, DGBF

Annexe n° 4. Tableau détaillé sur les prévisions et décaissements des emprunts
(en milliards de FCFA)

Sources de Financement	Prévisions	Exécutions fin mars 2021	Taux d'exécution
AFD	6,50	0,23	3,55%
BAD	5,71	0,64	11,22%
BADEA	2,93	0,00	0,00%
BID	10,97	0,00	0,00%
BIDC	3,15	0,16	5,19%
BM	37,29	1,82	4,87%
BOAD	23,04	1,05	4,55%
EXIM BANK Inde	7,14	0,78	10,97%
FIDA	1,91	0,42	22,07%
Financement rechercher	10,00	0,00	0,00%
FKD	2,08	0,00	0,00%
Fonds Abudhabi	1,18	0,00	0,00%
Fonds Mondial	0,76	0,00	0,00%
Fonds spécial du Nigéria	0,91	0,02	2,35%
FSD	2,29	0,00	0,00%
FSID	0,35	0,00	0,00%
OFID	3,06	0,00	0,00%
Rimon-Group	1,61	0,00	0,00%
TOTAL	120,89	5,13	4,24%

Source : DDPF, DGBF

Annexe n° 5. Tableau récapitulatif de l'exécution des programmes et des dotations par ministères (en milliards de FCFA)

MINISTERES		PROGRAMMES ET DOTATIONS	31-mars-21		
			AE	CP	EXECUTION
110	Assemblée Nationale	Dotation: Assemblée Nationale	0,62	5,51	2,40
		Total Assemblée Nationale	0,62	5,51	2,40
120	Présidence de la République	Dotation: Présidence de la République	1,46	24,68	12,64
		Total Présidence de la République	1,46	24,68	12,64
121	Ministère Chargé de l'Inclusion Financière et de l'Organisation du Secteur Informel	Pilotage et soutien aux services de l'IFSI	0,00	0,07	0,01
		Inclusion financière et secteur informel	6,26	3,36	0,25
		Total Ministère Chargé de l'Inclusion Financière et de l'Organisation du Secteur Informel	6,26	3,42	0,26
130	Premier Ministère	Dotation : Pilotage stratégique de la Primature	0,25	1,35	0,20
		Total Premier Ministère	0,25	1,35	0,20
131	Secrétariat Général du Gouvernement	Dotation : SGG	0,01	0,18	0,01
		Total Secrétariat Général du Gouvernement	0,01	0,18	0,01
140	Cour Constitutionnelle	Dotation: Cour Constitutionnelle	1,81	1,29	0,04
		Total Cour Constitutionnelle	1,81	1,29	0,04
150	Cour Suprême	Dotation: Cour Suprême	0,02	0,48	0,13
		Total Cour Suprême	0,02	0,48	0,13
160	Médiature	Dotation: Médiature	-	0,08	0,01
		Total Médiature	-	0,08	0,01
170	Cour des Comptes	Dotation: Cour des Comptes	-	1,36	0,18
		Total Cour des Comptes	-	1,36	0,18

MINISTERES		PROGRAMMES ET DOTATIONS	31-mars-21		
			AE	CP	EXECUTION
180	Conseil Economique et Social	Dotation: Conseil Economique et Social	-	0,30	-
		Total Conseil Economique et Social	-	0,30	-
190	Haute Autorité de l'Audiovisuel & de la Communication	Dotation : Pilotage et soutien aux services de la HAAC	-	0,32	0,12
		Total Haute Autorité de l'Audiovisuel & de la Communication	-	0,32	0,12
210	Ministère de l'Economie et des Finances	Pilotage et soutien des services du MEF	0,01	1,55	0,22
		Mobilisation des ressources financières	-	17,03	8,50
		Gestion macroéconomique	2,57	2,94	0,07
		Programmation et gestion budgétaire	0,01	2,79	0,26
		Gestion de la trésorerie de l'Etat, production des comptes publics et sauvegarde du patrimoine de l'Etat	7,02	10,38	1,37
		Contrôle, audit des finances publiques et lutte contre la fraude et la corruption	0,01	1,72	0,34
		Dotation : Dépenses communes de transfert	-	8,60	-
		Dotation: Charges financières de la dette publique	-	110,06	-
		Dotation: Dépenses communes ordinaires	-	150,17	13,99
		Dotation: Dépenses communes d'investissement	73,55	73,55	0,03
		Total Ministère de l'Economie et des Finances	83,17	378,78	24,78
220	Ministère du Plan et de la Coopération	Pilotage et Soutien aux services du ministère du plan et de la coopération	0,02	0,80	0,12
		Planification du développement	1,57	2,77	0,51
		Coopération au développement	-	0,26	0,00
		Total Ministère du Plan et de la Coopération	1,59	3,83	0,64
230	Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration	Pilotage et soutien aux services du ministère des affaires étrangères, de l'intégration africaine et des Togolais de l'extérieur	0,08	0,69	0,20

MINISTERES		PROGRAMMES ET DOTATIONS	31-mars-21		
			AE	CP	EXECUTION
	Régionale et des Togolais de l'Extérieur	Diplomatie économique et rayonnement du Togo aux plans sous régional, régional et international	0,17	13,27	0,48
		Mobilisation de la diaspora et placement des togolais dans les Organisations internationales	-	0,08	0,00
		Total Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et des Togolais de l'Extérieur	0,25	14,04	0,68
240	Ministère du Développement à la Base, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes	Pilotage et soutien aux services du MDBJEJ	0,05	0,20	0,02
		Développement à la base	2,39	4,69	0,01
		Jeunesse	4,44	8,75	1,96
		Total Ministère du Développement à la Base, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes	6,88	13,64	1,99
310	Ministère des Armées	Pilotage et soutien du MDAC	0,04	0,20	-
		Préparation et emploi des Forces	1,69	20,95	2,22
		Équipement, logistique et soutien interarmées	0,38	37,55	5,45
		Anciens combattants, mémoires, lien armée - nation	0,03	0,08	0,00
		Dotation: Infrastructures militaires + Besoins spécifiques MDAC + Renseignements	4,39	6,81	0,40
		Total Ministère des Armées	6,54	65,59	8,07
410	Ministère d'Etat, Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et du Développement des Territoires	Pilotage et soutien aux services du MATDDT	0,02	0,37	0,11
		Décentralisation et Déconcentration	4,10	9,55	0,21
		Gouvernance Politique et Institutionnelle	-	0,82	0,00
		Développement des Territoires	0,34	0,45	0,02
		Total Ministère d'Etat, Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et du Développement des Territoires	4,47	11,18	0,35
420	Garde des sceaux,	Pilotage et soutien des services du ministère de la justice	0,01	0,69	0,46

MINISTERES	PROGRAMMES ET DOTATIONS	31-mars-21		
		AE	CP	EXECUTION
Ministère de la Justice et de la législation	Administration de la justice	0,00	3,21	0,41
	Accès au droit et à la justice	-	0,12	0,00
	Administration pénitentiaire et réinsertion	-	1,62	0,62
	Total Garde des sceaux, Ministère de la Justice et de la législation	0,02	5,64	1,49
421 Conseil Supérieur de la Magistrature	Dotation: Conseil Supérieur de la Magistrature	-	0,07	0,00
	Total Conseil Supérieur de la Magistrature	-	0,07	0,00
430 Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile	Pilotage et soutien des services du MSPC	0,06	0,24	0,20
	Sécurité intérieure et criminalité transfrontalière	0,31	13,85	3,71
	Protection civile	0,32	1,76	-
	Dotation du MSPC	-	1,13	0,50
	Total Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile	0,69	16,98	4,41
510 Ministère des Enseignement Primaire, Secondaire, Technique et de l'Artisanat	Pilotage et soutien des services du ministère des enseignements primaire, secondaire, technique et de l'artisanat	21,82	20,43	11,13
	Enseignements Préscolaire et Primaire	34,78	81,34	19,25
	Enseignement secondaire général	9,16	42,39	0,00
	Enseignement technique et Formation professionnelle	2,35	9,99	1,67
	Artisanat	-	0,69	0,33
	Total Ministère des Enseignement Primaire, Secondaire, Technique et de l'Artisanat	68,12	154,85	32,39
530 Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	Pilotage et soutien aux services du MESR	1,00	0,38	0,03
	Enseignement Supérieur : Orientation et Promotion de la Formation Professionnelle vers les Métiers Proritaires	8,92	35,37	9,46
	Recherche et Innovation	21,76	4,94	0,02

MINISTERES		PROGRAMMES ET DOTATIONS	31-mars-21		
			AE	CP	EXECUTION
		Total Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	31,67	40,69	9,51
610	Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de l'Accès Universel aux Soins	Pilotage et soutien des services du ministère en charge de la santé	0,17	3,77	4,50
		Offre de services de santé de qualité et lutte contre la maladie	27,57	59,79	8,05
		Couverture Santé Universelle	2,30	4,17	0,17
		Réponse aux urgences sanitaires	10,08	10,14	-
		Total Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de l'Accès Universel aux Soins	40,12	77,87	12,73
710	Ministère de la Fonction Publique, du Travail et du Dialogue Social	Pilotage et soutien au services du ministère en charge de la fonction publique	0,02	0,56	0,15
		Fonction publique	0,01	0,45	0,05
		Modernisation de l'administration publique	0,67	0,89	0,04
		Emploi	-	1,30	0,01
		Travail	-	0,90	0,14
		Total Ministère de la Fonction Publique, du Travail et du Dialogue Social	0,70	4,10	0,39
720	Ministère de la Communication et des Médias	Pilotage et soutien aux services du ministère de la Communication et des Médias (MCM)	0,02	1,60	0,17
		Communication et information	0,04	2,42	0,32
		Total Ministère de la Communication et des Médias	0,05	4,02	0,49
740	Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation	Pilotage et soutien aux services du ministère	0,03	1,22	0,33
		Promotion de l'action sociale	-	0,58	0,12
		Protection de l'enfant	-	0,38	0,09
		Genre et promotion de la femme	0,04	0,55	0,23
		Alphabétisation et éducation non formelle	-	0,18	0,06

MINISTERES		PROGRAMMES ET DOTATIONS	31-mars-21		
			AE	CP	EXECUTION
		Total Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation	0,07	2,92	0,84
750	Ministère des Sports et Loisirs	Pilotage et soutien aux services du Ministère des Sports et des Loisir (MSL)	0,05	0,21	0,02
		Sports et Loisirs	0,25	2,32	0,50
		Total Ministère des Sports et Loisirs	0,30	2,53	0,52
760	Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Réforme Foncière	Pilotage et soutien aux services du MUHRF	0,01	0,25	0,05
		Développement des infrastructures de production de l'information géographique	0,12	0,18	0,01
		Logement décent	0,35	0,58	0,03
		Cadre de vie	5,27	6,08	0,35
		Total Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Réforme Foncière	5,75	7,11	0,45
810	Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et du Développement Rural	Pilotage et soutien aux services du ministère	0,40	3,87	0,37
		Organisation de l'espace agricole et des filières agricoles, animales et halieutiques	20,57	9,80	0,23
		Amélioration de la productivité et valorisation des produits	32,04	22,23	2,20
		Sécurité alimentaire et résilience des populations	2,28	3,26	0,49
		Total Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et du Développement Rural	55,29	39,16	3,30
811	Ministère de l'Eau et de l'Hydraulique Villageoise	Pilotage et soutien des services du MEHV	0,08	0,50	0,09
		Gestion intégrée des ressources en eau	0,35	0,24	0,01
		Approvisionnement en eau potable	48,38	23,93	0,01
		Assainissement collectif des eaux pluviales, des eaux usées et excréta	0,46	0,35	0,01
		Total Ministère de l'Eau et de l'Hydraulique Villageoise	49,26	25,02	0,12
813	Ministère de l'Économie Maritime, de la Pêche et de la	Pilotage et soutien aux services du Ministère de l'Économie Maritime, de la Pêche et de la Protection Côtière (MEMPPC)	0,01	0,07	0,01

MINISTERES	PROGRAMMES ET DOTATIONS	31-mars-21			
		AE	CP	EXECUTION	
Protection Côtière	Transport maritime	20,47	5,40	-	
	Filière halieutique	0,96	0,96	-	
	Développement et protection du littoral	0,10	0,10	-	
	Total Ministère de l'Economie Maritime, de la Pêche et de la Protection Côtière	21,54	6,53	0,01	
820	Ministère du Commerce, de l'industrie et de la consommation locale	Pilotage et soutien aux services du MCICL	0,38	0,69	0,08
		Commerce et Consommation Locale	2,72	13,54	0,07
		Industrie	0,12	0,38	0,05
		Total Ministère du Commerce, de l'industrie et de la consommation locale	3,23	14,61	0,19
821	Ministère de la Promotion des Investissements	Dotation Ministère de la promotion des investissements	0,10	0,23	0,01
		Total Ministère de la Promotion des Investissements	0,10	0,23	0,01
830	Ministère des travaux publics	Pilotage et soutien aux services du MTP	0,12	0,97	0,13
		Réseaux de routes nationales	145,95	78,78	0,12
		Développement des bâtiments publics	2,46	6,84	-
		Total Ministère des travaux publics	148,52	86,59	0,24
831	Ministère du Désenclavement et des Pistes Rurales	Pilotage et soutien aux services du Ministère du Désenclavement et des Pistes Rurales (MDPR)	-	0,06	0,01
		Développement et extension du réseau des pistes rurales	11,75	11,81	0,00
		Total Ministère du Désenclavement et des Pistes Rurales	11,75	11,87	0,01
832	Ministère des Transports Routiers, Ferroviaire et Aérien	Pilotage et soutien aux services du Ministère des Transports Routiers, Aériens et Ferroviaires	0,03	0,16	0,01
		Transport aérien	0,08	0,83	0,25
		Services de transports routiers et ferroviaires	21,46	8,73	0,35

MINISTERES	PROGRAMMES ET DOTATIONS	31-mars-21		
		AE	CP	EXECUTION
	Total Ministère des Transports Routiers, Ferroviaire et Aérien	21,56	9,72	0,61
840	Pilotage et soutien	0,06	0,34	0,12
	Mines	3,46	3,67	0,01
	Energies	111,02	36,90	0,03
	Total Ministère Délégué auprès du Président de la République Chargé de l'Energie et des Mines	114,54	40,91	0,16
850	Pilotage et soutien aux services du Ministère de la Culture et du Tourisme	0,03	0,62	0,24
	Culture	-	0,69	0,20
	Tourisme	0,20	0,41	0,01
	Total Ministère de la Culture et du Tourisme	0,22	1,71	0,45
860	Pilotage et soutien aux services du MERF	0,37	1,44	0,26
	Gestion durable des écosystèmes	2,50	4,12	0,21
	Environnement et mobilité durable	9,07	9,34	0,01
	Total Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières	11,94	14,90	0,48
870	Pilotage et soutien aux services du MENTD	0,01	0,08	0,01
	Infrastructures numériques et postales	20,71	20,92	0,00
	Digitalisation des activités économiques et sociales	37,08	4,51	-
	Total Ministère de l'Economie Numérique et de la Transformation Digitale	57,79	25,51	0,01
920	Pilotage et soutien des actions du MDHFCRIR	0,02	0,22	0,03
	Promotion et protection des droits de l'homme	-	0,05	0,00
	Consolidation de la démocratie et de la paix	-	0,03	0,01
	Formation à la citoyenneté	-	0,09	-

MINISTERES	PROGRAMMES ET DOTATIONS	31-mars-21		
		AE	CP	EXECUTION
	Relations avec les institutions de la République	-	0,04	-
	Total Ministère des Droits de l'Homme, de la Formation à la Citoyenneté, des Relations avec les Institutions de la République	0,02	0,44	0,04
921	Commission Nationale des Droits de l'homme (CNDH)			
	Dotation : CNDH	-	0,35	0,18
	Total Commission Nationale des Droits de l'homme (CNDH)	-	0,35	0,18
Total général		756,59	1 120,37	121,53

Sources : DGBF, SIGFIP

**Annexe n° 6. Exécution du PIP par fonction sur ressources externes
(en milliards de FCFA)**

Fonctions	31-mars-21				
	PREVISIONS	AE	CP	Exécution	Taux d'exécution fin mars 2021
Services généraux des administrations publiques	18,03	18,03	18,03	0,13	0,72%
Défense	0,00	0,00	0,00	0,00	-
Ordre et sécurité publics	0,00	0,00	0,00	0,00	-
Affaires économiques	118,83	231,61	118,83	6,03	5,08%
Protection de l'environnement	10,59	9,35	10,59	0,59	5,54%
Logement et équipements collectifs	25,41	50,15	25,41	0,62	2,46%
Santé	36,97	36,75	36,97	2,41	6,52%
Loisirs, culture et culte	0,00	0,00	0,00	0,00	-
Enseignement	21,84	65,72	21,84	0,17	0,79%
Protection sociale	5,66	38,23	5,66	0,77	13,61%
TOTAL	237,34	449,85	237,34	10,73	4,52%

Sources : DGBF, SIGFIP

**Annexe n° 7. Exécution du PIP par fonction sur ressources internes
(en milliards de FCFA)**

Fonctions	31-mars-21				
	PREVISIONS	AE	CP	Exécution	Taux d'exécution fin mars 2021
Services généraux des administrations publiques	16,74	16,39	16,74	0,94	5,62%
Défense	6,30	6,30	6,30	0,00	0,00%

Ordre et sécurité publics	0,71	0,71	0,71	0,00	0,62%
Affaires économiques	113,53	198,76	113,53	0,16	0,14%
Protection de l'environnement	1,45	2,69	1,45	0,00	0,00%
Logement et équipements collectifs	20,58	22,15	20,58	0,03	0,15%
Santé	7,34	3,29	7,34	0,00	0,00%
Loisirs, culture et culte	0,31	0,31	0,31	0,00	0,00%
Enseignement	6,68	35,61	6,68	0,04	0,57%
Protection sociale	20,51	20,51	20,51	0,00	0,00%
TOTAL	194,17	306,73	194,17	1,17	0,60%

Sources : DGBF, SIGFIP

Annexe n° 8. Exécution des dépenses par classification fonctionnelle/administrative (en milliards de FCFA)

MINISTERES		FONCTION										Total
		Services généraux des administrations publiques	Défense	Ordre et sécurité publics	Affaires Economiques	Protection de l'environnement	Logement et équipements collectifs	Santé	Loisirs, Culture et Culte	Enseignement	Protection sociale	
110	Assemblée Nationale	2,040	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,40
120	Présidence de la République	11,68	0,32	0,00	0,50	0,00	0,00	0,15	0,00	0,00	0,00	12,64
121	Ministère Chargé de l'Inclusion Financière et de l'Organisation du Secteur Informel	0,01	0,00	0,00	0,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,26
130	Premier Ministère	0,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,20
131	Secrétariat Général du Gouvernement	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01
140	Cour Constitutionnelle	0,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,04
150	Cour Suprême	0,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,13
160	Médiature	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01
170	Cour des Comptes	0,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,18
180	Conseil Economique et Social	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-
190	Haute Autorité de l'Audiovisuel & de la Communication	0,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,12
210	Ministère de l'Economie et des Finances	16,98	0,00	0,02	0,32	0,00	0,03	0,00	0,00	0,00	7,43	24,78
220	Ministère du Plan et de la Coopération	0,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,64
230	Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et des Togolais de l'Extérieur	0,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,68
240	Ministère du Développement à la Base, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes	0,02	0,00	0,00	1,94	0,00	0,01	0,00	0,00	0,00	0,02	1,99
310	Ministère des Armées	0,40	7,64	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01	0,00	8,07
410	Ministère d'Etat, Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et du Développement des Territoires	0,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,35

420	Garde des sceaux, Ministère de la Justice et de la législation	0,45	0,00	1,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,49
421	Conseil Supérieur de la Magistrature	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
430	Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile	0,70	0,00	3,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01	4,41
510	Ministère des Enseignement Primaire, Secondaire, Technique et de l'Artisanat	6,36	0,00	0,00	0,33	0,00	0,00	0,00	0,00	25,69	0,00	32,39
530	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	0,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9,48	0,00	9,51
610	Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de l'Accès Universel aux Soins	4,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8,31	0,00	0,04	0,01	12,73
710	Ministère de la Fonction Publique, du Travail et du Dialogue Social	0,23	0,00	0,00	0,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,39
720	Ministère de la Communication et des Médias	0,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,33	0,00	0,00	0,49
740	Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation	0,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,06	0,66	0,84
750	Ministère des Sports et Loisirs	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,50	0,00	0,00	0,52
760	Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Réforme Foncière	0,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,45
810	Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et du Développement Rural	0,20	0,00	0,00	3,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3,30
811	Ministère de l'Eau et de l'Hydraulique Villageoise	0,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,12

813	Ministère de l'Economie Maritime, de la Pêche et de la Protection Côtière	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01
820	Ministère du Commerce, de l'industrie et de la consommation locale	0,08	0,00	0,00	0,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,19
821	Ministère de la Promotion des Investissements	0,00	0,00	0,00	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01
830	Ministère des travaux publics	0,13	0,00	0,00	0,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,24
831	Ministère du Désenclavement et des Pistes Rurales	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01
832	Ministère des Transports Routiers, Ferroviaire et Aérien	0,01	0,00	0,00	0,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,61
840	Ministère Délégué auprès du Président de la République Chargé de l'Energie et des Mines	0,08	0,00	0,00	0,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,16
850	Ministère de la Culture et du Tourisme	0,18	0,00	0,00	0,01	0,00	0,00	0,00	0,26	0,00	0,00	0,45
860	Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières	0,12	0,00	0,00	0,00	0,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,48
870	Ministère de l'Economie Numérique et de la Transformation Digitale	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01
920	Ministère des Droits de l'Homme, de la Formation à la Citoyenneté, des Relations avec les Institutions de la République	0,03	0,00	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,04
921	Commission Nationale des Droits de l'homme (CNDH)	0,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,18
TOTAL GENERAL		47,40	7,95	4,80	7,54	0,36	0,53	8,46	1,08	35,27	8,13	121,53

Sources : DGBF, SIGFIP